

Nicolas Sarkozy en prison : « Les politiques votent des lois de plus en plus répressives, tout en étant persuadés qu'elles ne les toucheront pas », dit le président de l'OIP

Le Nouvel Obs, par David Le Bailly, le 28 octobre 2025

Interview Président de la section française de l'Observatoire international des Prisons, l'avocat Matthieu Quinquis revient sur les polémiques autour de l'incarcération de Nicolas Sarkozy. Selon lui, ce qui a choqué l'intelligentsia, ce sont moins les conditions de détention dans les prisons que le fait de toucher à un ancien président de la République.

Que vous inspirent les nombreux commentaires sur l'incarcération de Nicolas Sarkozy ?

Matthieu Quinquis Ce qu'on constate, c'est que toute une frange de la classe politique, mais aussi médiatique, se confronte au réel. Ces gens semblent découvrir que la prison est un univers fondamentalement violent, non seulement pour les détenus, mais aussi pour leur famille. Que dans une cellule de 9 mètres carrés cohabitent deux ou trois prisonniers. Qu'ils sont enfermés vingt-deux heures par jour. Le sort de Nicolas Sarkozy ne déroge pas à cette violence. Mais chacun doit aussi se rendre compte que pour l'ancien président, les conditions de détention ont été sensiblement adoucies. Il est seul en cellule et sous la protection de deux officiers de sécurité. Son épouse Carla Bruni a pu le rencontrer seulement quelques heures après son incarcération. Je ne critique pas ces aménagements, au contraire, je voudrais simplement que certains soient généralisés à l'ensemble de la population carcérale, soit aujourd'hui 84 000 personnes.

N'y a-t-il pas un paradoxe à voir Nicolas Sarkozy incarcéré, lui qui avait fait de la prison un axe essentiel de sa politique de lutte contre la délinquance, avec notamment la mise en place de peines plancher ?

Oui, bien sûr ! Les politiques votent des lois de plus en plus répressives, tout en étant persuadés que ces mêmes lois ne les toucheront pas. Nicolas Sarkozy récolte les fruits d'une politique pénale que son camp politique n'a cessé de durcir au fil des années. Et encore, lui a le privilège de pouvoir se plaindre et d'être entendu, quand toute critique d'un prisonnier ordinaire est aussitôt balayée par l'appareil judiciaire.

N'est-il pas étonnant d'entendre ces discours apitoyés sur le sort de Nicolas Sarkozy, alors que l'état des prisons fait l'objet de nombreux rapports alarmistes depuis plusieurs années ? L'incarcération de l'ancien président peut-elle ouvrir une réflexion ?

On peut en effet souhaiter une réflexion plus globale, plus pertinente sur l'état des prisons, dépassant le cas du seul Nicolas Sarkozy. Historiquement, de tels assouplissements ont déjà eu lieu, notamment après-guerre, quand quelques résistants, après la Libération, ont fait voter des réformes visant à humaniser les conditions de vie dans les prisons. Ainsi, le magistrat Paul Amor avait accordé de nouveaux droits aux prisonniers. Pour être tout à fait honnête, je suis quand même dubitatif. En écoutant les uns et les autres, j'ai surtout l'impression que ce qui choque la classe politique, ou les éditorialistes, ce sont moins les conditions de détention que le fait de toucher à un ancien président de la République. Sur Europe 1, un chroniqueur a eu cette phrase qui résume bien l'état d'esprit général : « *La prison, c'est pas pour nous, on n'est pas des animaux !* »

Peut-on aujourd'hui réfléchir à l'utilité de la prison ?

Cette question, tout comme celle de la fonction de la prison, est au cœur du sujet. Si la prison occupe une place aussi centrale dans les décisions de justice, c'est que le législateur en fait l'alpha et l'oméga de la politique pénale. Toute autre peine est considérée comme une preuve de laxisme de la part des pouvoirs publics. La prison s'impose aux magistrats parce que tout l'arsenal législatif les oriente vers des peines d'enfermement.

Il y a aussi une vision morale de la prison, comme une punition nécessaire...

Oui, mais c'est surtout une solution de facilité. Elle relève d'une vision court-termiste. On peut légitimement s'interroger sur son efficacité quand on sait que le taux de récidive des prisonniers, cinq ans après leur sortie, s'élève à 65 %. C'est un taux d'échec colossal, ce qui n'empêche pourtant pas les dirigeants politiques d'exiger toujours plus de prison. Tant qu'on ne travaillera pas sur les facteurs qui conduisent au passage à l'acte – illettrisme, maladie psychiatrique, addiction, précarité, conditions sociales –, cette politique est vaine. A long terme, elle ne fonctionne pas.

Quelles sont aujourd'hui les alternatives à la détention ?

Le seul fait de les désigner comme des « *alternatives* » veut bien dire à quel point la prison reste la peine de référence. On peut néanmoins citer les travaux d'intérêt général, le bracelet électronique, l'accompagnement avec des associations, les peines en milieu ouvert, les peines de probation... Tous ces dispositifs existent déjà, il n'y a rien de nouveau à

inventer, mais encore faudrait-il en développer l'usage et les moyens pour leur mise en œuvre.

Se dire inflexible, ne jurer que par la prison, n'est-ce pas une façon pour les politiques de séduire un électoralat sensible aux thèmes de l'insécurité et de l'ordre public ?

Mais les politiques ont également le rôle de sensibiliser les citoyens. De leur faire comprendre que la prison à tout prix est un échec, que cette politique conduit sans cesse à de nouvelles victimes. Faire comprendre aussi que la prison, tout le monde peut y passer. Elle n'accueille pas uniquement des trafiquants de drogue, mais aussi beaucoup de gens jusque-là sans casier judiciaire, suite à un mauvais choix ou à un accident de parcours. La prison abîme, elle fragilise les tentatives de réinsertion, et elle imprime sur les prisonniers une stigmatisation qu'ils auront à justifier le restant de leur vie.